

## S O M M A I R E

<u>Écriture et Tradition</u>	La marque de la Bête	Luisella Scrosatti	page 2
<u>Connaissance de la foi</u>	A propos des martyrs coptes non catholiques		page 4
<u>Chronique Romaine</u>	Synodalité & centralisme démocratique	Stefano Fontana	page 9
	Synode des évêques ou des laïcs ?	Page 10	Le Pape médiateur : opération ratée p. 14
<u>Pour le Bien Commun</u>	Kenya & 'droits' des homosexuels		page 16
	Immigration : Lieux communs	Joseph Thouvenel	page 18
<u>Le Texte du Mois</u>	Jean Paul II & le Great Reset	Edouard Husson	page 19
<u>Eglise</u>	Eglise : la grande blessure	Mgr Vitus Huonder	page 21
<u>Vie spirituelle</u>	Méditation de printemps	P. J-F. Thomas	page. 28
<u>Témoignage</u>	Aimer ses ennemis	Corrie Ten Boom	page 30

## EDITORIAL

**B**ÊTES, NOS GRAND-MÈRES ?

Comme elles étaient illettrées mes grand-mères, hein! Et comme elles étaient donc bêtes! Oui, selon votre intelligence, mais aujourd'hui je sais qu'elles avaient une vertu après laquelle vous vous gardez bien de courir, car qu'en feriez-vous si vous la rattrapiez? Elles avaient un tranquille et indéracinable courage. En 1914, elles donnèrent leurs garçons à la France et à la guerre. Docilement et sans une révolte. Ma grand-mère Joséphine, pendant 4 ans, guetta au bout du chemin le retour de ses «petits» ou l'arrivée des gendarmes qui viendraient annoncer que l'un des sept avait été tué. Elle n'eut jamais de crise de nerfs, pendant cinquante mois, et jamais de dépression. Elle pria Dieu. Elle était bête, n'est-ce pas, puisqu'aujourd'hui, lettrée et fort savante, elle prendrait des tranquillisants afin de diminuer l'effet de ses « break-downs ». Elle était bête, mais Dieu l'entendit et les garçons revinrent, truffés de plomb, couverts de blessures et de cent décorations. Il n'y eut pas de grand repas pour célébrer ce retour et ces retrouvailles. Avec simplicité, sans révolte, tout le monde se remit au travail. Du moment qu'on n'était pas mort et qu'on avait la santé...

*Jean Cau, Les écuries de l'Occident*

# ÉCRITURE ET TRADITION

## *La marque de la bête – Apoc 13, 16-18*

*Luisella Scrosatti – La nuova bussola quotidiana du 02 avril 2023*

*S'il est clair que la Bête est l'antéchrist, il a plusieurs interprétations du nombre 666 qui toutefois ne s'excluent pas : l'homme qui se fait Dieu (un trans-homme), le pouvoir absolu de la techno-science, la grande persécution contre les chrétiens. Le fait réconfortant est de savoir que Babylone est néanmoins destinée à s'écrouler sur elle-même.*

(...) La réflexion sur les chapitres centraux du livre de l'Apocalypse ouvre une perspective intrigante sur la grande épreuve à laquelle l'Église est appelée à faire face à la fin des temps. Depuis l'incarnation du Verbe divin, le faussaire, le malin, est déjà à l'œuvre sur la terre, non seulement pour tenter l'homme – activité qu'il exerce avec brio depuis les origines de la création de l'humanité – mais pour organiser un christianisme inversé. C'est pourquoi saint Jean met en garde : « Vous avez entendu dire que l'Antéchrist allait venir ; or, plusieurs Antéchrists sont déjà apparus » (1 Jn 2,18).

Le baptême du Seigneur Jésus récapitule et accomplit toutes les préfigurations de l'Ancien Testament et donne naissance à une nouvelle création. Le baptême du Christ est le commencement de tout baptême sacramentel : ceux qui s'immergent avec lui dans les eaux baptismales seront unis à lui, l'Esprit Saint descendra sur eux et ils entendront la voix du Père. L'Église catholique enseigne que, par le baptême, nous sommes soustraits au pouvoir du malin et devenons la propriété du Seigneur qui nous a rachetés, luttant pied à pied avec le diable, notamment dans son agonie. C'est le sens du caractère indélébile conféré par ce sacrement.

Avec cette « révision » en tête, revenons au chapitre 13 du livre de l'Apocalypse.

Le premier verset présente la bête montant de la mer. Le verbe grec que nous y trouvons est la déclinaison verbale ἀναβαίνω (anabainô), dont nous tirons le verbe utilisé dans Matthieu 3:16 pour indiquer que Jésus sort de l'eau. Le parallèle est évident : Jésus et la bête, le Christ et l'antéchrist sortent tous deux de l'eau, s'affrontent pour se disputer l'humanité, donnent naissance à une nouvelle création (Église/Babylone) et établissent tous deux le sacrement qui imprime le caractère. Il va de soi que, dans le cas de la bête, il s'agit de simples imitations de l'œuvre de Dieu, mais elles ne sont pas sans importance pour autant.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'apposition de la fameuse « marque » de la bête, que nous trouvons dans l'Apocalypse 13:16-18. Cette marque est le pseudo-sacrement par lequel la bête marque les siens et par lequel on devient membre de l'anti-église, Ba-

bylone ; il est bien évident que cette marque constitue la condition nécessaire pour avoir une vie active dans Babylone : « Elle fit... que nul ne pouvait acheter ou vendre sans avoir une telle marque ». (Ap 13,17)

Le point qui a toujours fait l'objet de diverses interprétations, passées et récentes, est le fameux chiffre : 666.

Un premier courant d'interprétation voit dans la répétition ternaire du chiffre 6 une sorte de « déification » de l'homme. Dans le récit de la Genèse, l'homme est créé le sixième jour : 6 est donc le chiffre qui l'identifie ; trois fois six indique le « transfert » de l'homme dans la sphère de la perfection divine, une élévation qui ne se fait évidemment pas par la grâce ; ou – si l'on préfère – cela indique un surhomme, ou même un trans-homme. L'homme se perfectionne, s'élève et se dépasse en recevant cette marque. Cette ligne d'interprétation nous permet de bien reconnaître le sifflement séducteur du serpent en Eden : « tu deviendras comme Dieu » (Gn 3,4). Tel est le projet du dragon, à travers la bête, pour l'homme : une nouvelle condition de vie qui libérerait l'homme de ses limites, de ses imperfections, de la maladie et de la mort.

Mais la marque est aussi un nombre. Dans le royaume de Babylone, l'homme est réduit à un numéro. La réalité de l'homme est comprise exclusivement selon des catégories matérialistes et mécanistes ; ce qu'il doit craindre ou espérer est déterminé par des algorithmes. Le modèle théorique supplante la réalité, ce qui est artifice technique est toujours et nécessairement meilleur que ce que l'on trouve dans la création. C'est par essence la dictature de la techno-science, seule « vérité » admise dans le débat public, seul fondement de la vie sociopolitique. L'homme n'est qu'une pièce d'équipement et, en tant que tel, il est identifié par un numéro de série, dans une dépersonnalisation radicale. Que la marque se matérialise par un laissez-passer [passeport] numérique ou quelque chose d'approchant n'est pas étranger à cette interprétation. Un fait qui ne semble plus si éloigné et farfelu, compte tenu des récents exercices d'entraînement de masse.

L'interprétation la plus privilégiée par les Pères, en revanche, est celle d'un décodage selon les règles de la gématrie [ndt: procédé que l'on rencontre dans la Bible et chez les Pères de l'Église, qui consiste à relier un nombre à un mot dont on additionne les valeurs numériques et symboliques de chaque lettre... ce que l'informatique appelle code ASCII, précisément!! ] ; dans ce cas, 666 indiquerait un nom dérivé de la somme de la valeur numérique des lettres qui composent ce nom.

Parmi les différentes hypothèses, celle de l'empereur Néron Claudius Caesar Augustus (37-68 ap. J.-C.) prévaut. En effet, si l'on additionne la valeur numérique des lettres hébraïques formant le nom Néron César (NRWN QSR), on obtient précisément 666. La première persécution des chrétiens par Néron, qui semble être la référence immédiate du livre de l'Apocalypse, n'a pas été comprise comme un simple événement histo-

rique conclu, mais comme le type de toute persécution et, surtout, de la grande persécution finale. Néron reviendrait d'une manière ou d'une autre pour détruire Rome et conquérir le monde ; un nouvel « empereur » puissant, impitoyable et lucidement fou qui accuserait les chrétiens d'être les ennemis de l'humanité et lancerait la dernière grande persécution.

Il est clair que ces interprétations ne s'excluent pas l'une l'autre ; à y regarder de plus près, jamais comme aujourd'hui nous n'avons pu les comprendre comme les trois côtés du triangle unique de l'imposture anti-christique.

Il est intéressant, et réconfortant, d'ajouter une quatrième lecture, qui voit dans la répétition du 6 l'expression d'une imperfection maximale. L'œuvre de la création s'est en effet accomplie en sept jours, sept étant aussi la somme de 4+3, c'est-à-dire du terrestre (4) uni au divin (3). La figure de la bête suggère donc ironiquement que sa « création », Babylone, est destinée à s'effondrer sur elle-même avant d'avoir atteint son but. La grande référence biblique est le récit du chapitre 11 de la Genèse (Gn 11,1-9) la tentative des hommes de construire leur demeure en touchant le ciel, qui s'est soldée par un échec cuisant.

## CONNAISSANCE DE LA FOI

### *A propos de l'inscription des 21 martyrs coptes au martyrologe de l'Eglise catholique*

*16 mai 2023 A l'occasion de la visite du patriarche copte Tawadros II, 'pape' de l'Eglise copte orthodoxe, à Rome, le Pape François a inscrit au martyrologe catholique les 21 travailleurs du bâtiment décapités par l'Etat islamique en haine de leur foi en 2015 en Libye. Vingt d'entre eux étaient coptes orthodoxes ; aucun n'a accepté de renier sa foi ; le 21°, Matthew Ayariga, originaire d'Afrique subsaharienne, sans doute du Ghana, a refusé d'avoir la vie sauve en proclamant simplement : "Leur Dieu est mon Dieu." On ne sait pas s'il était baptisé, et les hommes de Daech pensaient qu'il n'était pas chrétien. Mais il a reçu le baptême du sang.*

*Cette inscription de saints non catholiques au martyrologe de l'Eglise catholique peut surprendre, voire choquer. En même temps, ces vingt-et-un jeunes hommes sont morts avec le nom de Jésus-Christ sur les lèvres, donnant leur vie par amour pour lui. Hilary White, artiste spécialisée dans l'art sacré et journaliste, a partagé sur son blog les questions qu'elle avait reçues, non au sujet du salut éternel de ces témoins de leur foi chrétienne, mais de la décision de les vénérer comme des saints catholiques. Elle a publié la réponse fort intéressante que lui a adressée un prêtre et curé de paroisse,*

## *(1) Infaillibilité des canonisations*

Leur infaillibilité correspond à l'opinion commune, mais elle n'est pas universellement admise par les théologiens autorisés.

Mais même en admettant qu'elles soient infaillibles, étant donné que les canonisations ne relèvent pas directement de la foi et de la morale (c'est-à-dire de la révélation divine ou de la loi naturelle et divine), elles seraient alors considérées comme « exemptes d'erreur » en ce sens qu'elles n'obligeraient pas irrévocablement l'Eglise à invoquer et à honorer parmi les bienheureux quelqu'un qui est en réalité damné. La canonisation n'ayant jamais signifié la perfection sans péché dans cette vie, on peut admettre que l'autorisation d'un culte public honore les vertus d'une personne, sans nier l'existence de fautes ou d'erreurs chez celle-ci. On peut, par exemple, honorer la sainteté de saint Bernard de Clairvaux tout en étant en désaccord avec lui au sujet des croisades (ce n'est pas mon cas).

On pourrait aussi penser que telle ou telle canonisation est inopportune et risque de faire plus de mal que de bien. La canonisation express de Jean-Paul II en est un exemple. Je ne peux pas affirmer que celui qui invoque son intercession fait quelque chose d'erroné ou de peccamineux. Ce n'est pas l'Eglise qui fabrique les saints du ciel, c'est Dieu. L'Eglise peut reconnaître avec autorité la sanctification que Dieu a opérée dans la vie d'une personne donnée. La canonisation papale est une norme vieille d'environ 800 ans ; elle appartient donc davantage au domaine juridique et canonique qu'à celui de la doctrine.

Cela ne signifie pas que l'Eglise doive nécessairement agir en ce sens, ni qu'à l'avenir, tel culte public ne puisse être découragé ou marginalisé. En ce sens, l'acte de canonisation pourrait être erroné, mais il ne serait pas précisément contraire à la foi ou à la vérité morale.

## *(2) Des saints non catholiques ?*

Il existe en réalité un certain nombre de cas de saints orthodoxes orientaux postérieurs à 1054 qui sont invoqués dans l'Eglise catholique et auxquels un culte public est rendu. Je crois que les catholiques ukrainiens du Canada ont une église dédiée à saint Jean de Cronstadt, un saint russe. Saint

Grégoire de Narek, qui appartenait à l'Eglise apostolique arménienne, a été déclaré docteur de l'Eglise par le pape. Saint Grégoire Palamas est vénéré et invoqué par les catholiques orientaux, et je pense qu'il est représenté en mosaïque dans la chapelle Redemptoris Mater du pape. Je crois que les catholiques chaldéens vénèrent saint Isaac de Ninive.

*Des saints objectivement schismatiques au martyrologe catholique*

Le père Aidan Nichols a écrit un livre intitulé Rome and the Eastern Churches : A Study in Schism, dans lequel il aborde cette question. Le père Nichols affirme que celui qui naît dans une situation schismatique ne peut être considéré coupable de cette situation ; il est donc possible d'avoir un saint qui se trouve objectivement dans un corps schismatique. Un auteur de schisme, ou un hérésiarque, ne peut être un saint : ce serait une contradiction dans les termes.

L'histoire de l'Eglise occidentale elle-même laisse entrevoir cette possibilité. Saint Vincent Ferrier était un saint, alors même qu'il soutenait les antipapes d'Avignon. Il en va de même pour d'autres, telle sainte Colette. On peut se tromper au sujet du chef de l'Eglise visible sans pour autant être schismatique au sens personnel et formel du terme

D'anciens auteurs catholiques comme Donald Attwater ont souligné bien avant Vatican II que Rome n'a jamais excommunié les Eglises orientales dans leur ensemble. Techniquement, les excommunications de 1054 ne concernaient que le patriarche et les légats du pape (dont la mission de prononcer l'excommunication avait expiré canoniquement avec la mort du pape, dont ils n'avaient pas eu connaissance).

Par ailleurs, au cours du premier millénaire et même après, certaines Eglises orientales pouvaient ne pas être en communion avec Rome tout en étant en communion avec d'autres Eglises orientales qui, elles, étaient en communion avec Rome. Il en a été ainsi aux premiers temps de Kiev : celle-ci était en communion avec Rome alors que Constantinople ne l'était pas. Pour l'esprit oriental, cela est tout à fait possible (cf. Moscou et Constantinople aujourd'hui) ; et Rome elle-même n'a pas exclu cette possibilité. Aujourd'hui encore, on ne sait pas très bien quels patriarches d'Antioche étaient en communion avec Rome et lesquels ne l'étaient pas

En fait, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les dominicains ont souvent prêché et entendu des confessions avec l'approbation des évêques orthodoxes dans certaines îles grecques, participant conjointement aux processions de la Fête-Dieu, etc. Cette situation s'est poursuivie dans certaines parties de l'Orient chrétien jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, les papes ont considéré pendant des siècles que le clergé orthodoxe s'était vu accorder des facultés extraordinaires pour le bien de ses propres fidèles, un peu comme Bergoglio l'a fait pour la FSSPX.

Les déclarations de Vatican II sur la « communion partielle » sont une tentative (peut-être pas très avisée) d'exprimer cette réalité. Pour autant que je sache, les Eglises orientales qui sont entrées en communion avec Rome après des siècles de séparation n'ont pas été tenues de désavouer les saints qu'elles vénéraient comme tels avant la réunification.

Je pense qu'il y a même des cas dans l'Eglise primitive de quelques Ariens qui ont été martyrisés en tant que chrétiens par des païens et qui ont été honorés en tant que martyrs par les catholiques dans le cadre d'un culte populaire.

### (3) *Extra Ecclesiam Nulla Salus (EENS)* [En dehors de l'Église, nul salut]

Même la conception la plus stricte de l'EENS reconnaît qu'une personne peut être validement baptisée par un ministre non catholique et que, si l'enfant meurt avant l'âge de raison, il va au ciel. Une telle personne baptisée n'a jamais consenti à l'hérésie ou au schisme d'une manière consciente, malgré les circonstances de son baptême.

Saint Augustin pensait qu'il était possible que la Sibylle demeure dans la Cité de Dieu, bien qu'elle ne soit pas membre du peuple visible de Dieu. Saint Thomas pensait qu'il était possible qu'une personne ignorante sans culpabilité de sa part reçoive la grâce par une illumination intérieure ou le ministère d'un ange (comme Corneille), ce qui l'orienterait intérieurement vers la foi chrétienne. Saint Justin Martyr pensait que ceux qui vivaient avant le Christ et qui suivaient le Logos dans la mesure où ils le connaissaient, pouvaient trouver la grâce et le salut. Le théologien jésuite Juan de Lugo, écrivant pendant le Concile de Trente, pensait qu'il était possible (mais pas forcément probable) qu'une personne en dehors de la communion de l'Eglise visible (objectivement hérétique ou schismatique, ou un païen ou un juif) puisse être sauvée par Dieu

qui orienterait intérieurement cette personne vers les éléments de vérité et d'ouverture à la grâce existant dans sa religion.

Le point essentiel est que seules la vérité et la grâce peuvent sauver, et donc que seul le Christ sauve. Seule l'Eglise catholique visible est l'arche du salut.

Encore une fois, vous pouvez considérer qu'on ne fait que couper les cheveux en quatre, mais il s'agit de noms sérieux, antérieurs à Vatican II et à la révolution moderniste de notre époque. Dès 1691, le pape condamnait les jansénistes pour avoir dit que les hérétiques, les païens, les juifs et autres ne peuvent recevoir aucune influence de la grâce du Christ. « *Extra Ecclesiam nulla salus* » (hors de l'Eglise visible point de salut ; point de salut dans le cas du rejet délibéré de cette Eglise) n'est pas la même chose que « *extra Ecclesiam nulla gratia conceditur* ».

Pie IX a écrit une encyclique aux évêques italiens intitulée Quanto Conficiamur Moerore (10 août 1863) : « ... ceux qui luttent avec une ignorance invincible au sujet de notre très sainte religion, et qui... mènent une vie honnête peuvent atteindre la vie éternelle par la vertu efficace de la lumière et de la grâce divines, puisque Dieu... ne permet point qu'on souffre les châtiments éternels sans être coupable de quelque faute volontaire. »

A strictement parler, les papes de Vatican II et ceux d'après n'ont rien dit de contraignant qui aille au-delà (bien que le ton et la teneur de leurs déclarations semblent être exagérément optimistes, comme tout ce qui a suivi Vatican II). Je suppose que l'on pourrait dire que même les papes d'avant Vatican II se sont montrés trop laxistes sur ce point, mais il faudrait alors inclure Pie IX lui-même. La doctrine doit être interprétée et transmise par un corps vivant.

Néanmoins, il semble présomptueux pour le pape d'élever sur les autels des personnes qui ne sont pas légalement et canoniquement ses sujets. C'est comme si l'on prétendait administrer le système judiciaire national dans le pays d'un autre. On peut rendre hommage à ceux qui sont morts pour le nom de chrétien aux mains de fanatiques anti-chrétiens, sans pour autant se considérer comme qualifié pour faire une chose pareille. Les chrétiens non catholiques qui sont sanctifiés sont connus de Dieu. Nous n'avons pas, nous, à les élever sur des autels. C'est à l'Eglise copte de le faire.

## *Des précédents*

Cependant, il existe un précédent, puisque les Eglises catholiques orientales « revendiquent » souvent les saints de leurs homologues orientaux visiblement séparés. Je suppose donc que les catholiques coptes peuvent revendiquer une part des saints de l'Eglise copte qui ne se sont jamais délibérément séparés de l'unité catholique et qui ont cherché à rester fidèles à l'héritage théologique de saint Cyrille d'Alexandrie (que nous honorons tous).

Toutes ces précisions étant faites, oui, la déconstruction de facto de la doctrine catholique, la rupture effective avec la tradition en ce qui concerne la pratique, est réelle. Le simple fait de citer la Déclaration Dominus Iesus, ou Evangelii Nuntiandi de Paul VI fait courir le risque d'être « annulé » et réduit au silence pour avoir résisté à la vague néo-unitariste qui balaie l'Eglise sous le pontificat bergoglien. Bergoglio assure juste assez de continuité pour garder la main sur les fidèles qui croient encore au devoir de préserver la communion visible avec un successeur de saint Pierre, fût-il abusif.

# CHRONIQUE ROMAINE

## *Centralisme démocratique et/ou synodalité ?*

*Gouvernement rigide (centralisé) et magistère liquide (décentralisé), telle semble être la situation présente à Rome. C'est ce que montre, dans La Nuova Bussola Quotidiana du 2 mars, Stefano Fontana :*

« Le 20 février dernier, par le Motu proprio *Diritto nativo* [Droit originel], François établissait que les propriétés des entités et des institutions relevant du Saint-Siège ne doivent pas être comprises comme la propriété privée de ces dernières, et gérées comme telles, mais comme la propriété du Saint-Siège. [...] »

« Ces derniers jours, en outre, a été rendu public un nouveau rescrit du pape, signé le 13 février lors d'une audience accordée au secrétaire à l'Economie, Maximino Caballero Ledo, dans lequel il est établi que les appartements du Vatican seront concédés aux cardinaux par les entités propriétaires contre paiement d'un loyer aux conditions du marché, c'est-à-

dire aux “mêmes prix applicables à ceux qui n’ont pas de charge au Saint-Siège”, les éventuelles exceptions devant être décidées par le pape lui-même.

« Ces mesures s’ajoutent à deux autres qui, bien que provenant de domaines différents, semblent confirmer la tendance “centralisatrice” actuelle du pape : la réduction de la compétence des évêques pour autoriser la messe en rite ancien, et la nouvelle configuration de l’organisation du diocèse de Rome. »

Le journaliste fait alors remarquer : « Ce qui est surprenant, c’est le contraste de ces dispositions avec ce qui se passe dans le domaine doctrinal de la foi et des mœurs, où le processus synodal semble plutôt retirer des compétences au centre [Rome] pour les accorder à la périphérie, au point de remettre en question la nature même de l’Eglise et la hiérarchie de ses missions. »

Et de constater logiquement : « On envisage aujourd’hui de déléguer des compétences de l’Eglise universelle et du souverain pontife à des synodes continentaux, nationaux ou diocésains, de confier des tâches de définition doctrinale à des conférences épiscopales et, à l’avenir, d’associer à l’évêque un synode permanent composé de prêtres et de laïcs ayant des tâches de décision. Au nom du principe de subsidiarité, on voudrait faire passer la structure de l’Eglise de “monarchique” à “démocratique”. »

*Si les laïcs votent aussi, ce n’est plus le synode ‘des évêques’.*

*Luisella Scrosatti, la nuova bussola quotidiana 28 avril 2023*

*Si les laïcs votent aussi, ce n’est plus le synode « des évêques ». La dernière mesure prise par François s’inscrit dans la pure tradition d’une république bananière et dénature en profondeur la nature même du Synode des évêques voulu par Paul VI. Mais, note Luisella Scrosatti, et c’est le point positif, les décisions prises par une telle assemblée ne seront plus du magistère, et pourront tranquillement être ignorées! elles seront nulles et non avenues.*

Changement de cartes en cours du processus synodal : les quotas roses et les quotas laïcs dénaturent de fait l’organe établi par saint Paul VI et régi par le droit canonique. Et si l’on voit bien où l’on veut en venir, poussons cependant un soupir de soulagement : une assemblée ainsi redéfinie ne « fait » pas de magistère.

Dans une énième interview (à genoux, ou plutôt prosternée) [allusion à l'attitude de l'intervieweuse], celle du 10 mars dernier d'Elisabetta Piqué avec François, le pape avait annoncé le « *suffrage universel* » dans les assemblées synodales de l'Église catholique : « *tous ceux qui participent au synode ont le droit de vote. Homme ou femme. Tous, tous. Ce mot 'tous' est décisif pour moi* ».

Un peu plus d'un mois plus tard, le Secrétariat du Synode, moyennant quelques modifications, a annoncé la transformation de la catégorie des auditeurs en véritables membres avec droit de vote. Selon les souhaits du Pontife, « *tous* » pourront donc voter. Mais, comme dans toute république bananière, le permis de « *tous* » n'est donné que par le patron, même le Pape a jugé bon de ne pas déroger à la coutume : les 70 nouveaux membres votants non évêques sont décidés par lui. Synodalité donc, mais pas trop. Scaraffia s'en est également rendu compte : « *Je trouve de plus en plus incroyable ce fait du pape synodal centralisateur* ». Ce n'est pas incroyable, c'est typique d'un certain courant sud-américain.

Toujours dans le respect scrupuleux de la bureaucratie parallèle nécessaire à tout gouvernement dictatorial, le pouce vers le bas ou vers le haut sera exercé par le pape sur une liste de 140 personnes, explique le Secrétariat, « *identifiées (et non élues) par les sept Réunions internationales des Conférences épiscopales et l'Assemblée des patriarches des Églises orientales catholiques (20 pour chacune de ces entités ecclésiales)* ». La moitié des élus doit nécessairement être dans le quota rose. Une folie, un tribut au politiquement correct.

Les 70 magnifiques seront issus d'une sorte de présélection, sur la base de la « *culture générale* » des candidats (test avec croix ou réponse libre ?), de « *leur prudence* » (c'est-à-dire le degré de soumission), mais aussi de leurs « *connaissances, théoriques et pratiques* » (de quoi ? Sujet au choix ?), et enfin de « *leur participation à divers titres au processus synodal* », condition fondamentale pour comprendre si le candidat a déjà fait preuve d'une loyauté absolue envers le système.

Orthodoxie, intégrité de la vie morale, mérites particuliers au service du prochain : des critères dépassés. Et, ce qui n'est pas moins important, au Synode se rendra non pas une représentation de l'Église réelle, mais l'Église « *identifiée* », c'est-à-dire celle qui a été sélectionnée selon les critères tout à fait vagues et subjectifs mentionnés ci-dessus.

Revenons au quota de femmes : 35 choisies, auxquelles s'ajoutent, en vertu d'un autre changement voulu par le pape, 5 religieuses élues par les organisations des Supérieures majeures (auxquelles se joindront un nombre égal d'homologues masculins) et l'élue par excellence, la sous-secrétaire Sœur Nathalie Becquart, première femme à avoir le droit de vote dans un synode d'évêques par la volonté du pape. À l'époque, en février 2021, le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Secrétariat général du Synode, avait déclaré :

Avec la nomination de Sœur Becquart et sa possibilité de participer avec droit de vote, une porte a été ouverte, nous verrons ensuite quelles autres étapes pourront être franchies à l'avenir.

Les mystérieuses étapes futures, du moins les plus proches, étaient déjà assez évidentes : si un laïc peut voter à un synode d'évêques, on ne voit pas pourquoi 70 ne pourraient pas voter, et peut-être même la moitié des membres demain. Qu'ils soient hommes ou femmes.

Avec le vote des laïcs au sein du Synode, nous pouvons supposer sans risque qu'il ne s'agit plus du Synode des évêques, tel qu'il est défini et réglementé par les canons 342-348. Le canon 342 est presque tautologique : « *Le synode des évêques est une assemblée d'évêques qui [...] se réunit à des moments déterminés pour favoriser une union étroite entre le Pontife romain et les évêques eux-mêmes.* »

Et pourtant, même la Constitution apostolique Episcopalis Communio, signée par François, enseigne que les membres du Synode des évêques sont les évêques, selon le can. 346, auxquels s'ajoutent les membres des instituts religieux cléricaux. Il y a également d' « *autres participants* », y compris des laïcs, qui n'ont toutefois pas le droit de vote.

Malgré les assurances « *de maintenir la spécificité épiscopale de l'Assemblée convoquée à Rome* », il n'est pas au pouvoir du Pape d'ordonner qu'une donnée soit différente de ce qu'elle est ou de supprimer le principe de non-contradiction. Le Synode des évêques est tel parce qu'il compte des évêques parmi ses membres ; si un quota, qui semble être d'environ 1/4, n'est pas constitué d'évêques, ni lié à la constitution hiérarchique de l'Église par l'Ordre sacré, alors il ne s'agit plus du Synode des évêques, mais de celui des chrétiens. Ce qui n'est ni mieux ni pire, mais simplement autre chose.

La décision du pape François nous fait donc pousser un soupir de soulagement. La direction que prendra le Synode à partir de là, en termes de contenu et

de discipline, est assez claire, et ce n'est pas une bonne perspective. Mais maintenant au moins nous savons que le document qui sortira de l'Assemblée ne sera tout simplement pas un document du Synode des évêques, et donc que toute ratification par le Souverain Pontife (cf. can. 343) sera tout simplement nulle et non avenue.

Deuxième considération : le sacerdoce féminin est plus proche que nous ne le pensons. Et la position négative exprimée par François n'est pas du tout rassurante. D'abord parce que le pape a montré qu'il pouvait tranquillement dire et écrire une chose et faire (ou laisser faire) exactement le contraire. La question de la bénédiction des couples de même sexe est assez évidente. Tout comme la Constitution apostolique mentionnée plus haut. Par ailleurs, il est un fait que plus d'une prémisses a été posée dans le sens de conférer les Ordres sacrés aux femmes : la réouverture de la question du diaconat féminin, avec la mise en place, en avril 2020, d'une nouvelle commission d'étude sur le sujet ; puis le Motu Proprio *Spiritus Domini* (2021), qui a admis les femmes aux ministères de lecteur et d'acolyte ; puis la nomination de trois femmes au Dicastère des évêques. Et maintenant, les femmes (et les laïcs en général) sont mises sur un pied d'égalité avec les évêques, en tant que membres d'un Synode des évêques.

Beaucoup, beaucoup trop de fenêtres d'Overton ont été ouvertes.

Enfin, comme l'a écrit le Père Gerard Murray [ndt: canoniste, curé de l'église Holy Family à New York], la possibilité pour les laïcs de voter pendant l'Assemblée du Synode des évêques a radicalement déformé sa nature, puisque le Synode n'est plus la communion des pasteurs de l'Église avec le Pape pour discuter et trouver des solutions aux besoins de l'Église universelle, dans le cadre de leur mission divine de « sanctifier, enseigner et gouverner le troupeau du Christ ». Ce qui doit être constitué est tout à fait différent : « *des personnes qui ne sont pas sacramentellement conformées par l'Ordre Saint au Christ, le Grand Prêtre* », mais qui seront « *traitées juridiquement comme des égaux des évêques* ».

Le rapporteur général du synode, le cardinal Jean-Claude Hollerich, s'est empressé de déclarer qu'il s'agissait d'un « *changement important, mais pas d'une révolution* ». Ce qui, en mode communicationnel orwellien, signifie : c'est une révolution, mais vous ne devez pas le penser.

La vérité, en revanche, est clairement exprimée par le Père Murray :

« Cette innovation doit être rejetée par les évêques de l'Église. Elle est en conflit avec l'enseignement dogmatique de l'Église sur la nature du sacrement de l'ordre, en particulier sur la nature de l'épiscopat. »

## *Le pape médiateur, une opération ratée et mal gérée*

Stefano Fontana – la nuova bussola quotidiana 17 mai 2023

Le traitement méprisant de François par le président ukrainien Zelenski a été embarrassant pour le pape et le Vatican. De graves erreurs ont été commises, notamment d'un point de vue diplomatique. L'Église catholique a pour mission d'enseigner la justice et le salut dans le Christ. Elle ne doit pas s'abaisser au niveau des puissants de cette terre.

Le traitement méprisant infligé à François par le président ukrainien Zelenski – « nous n'avons pas besoin de médiateurs » – après leur rencontre il y a quelques jours a été pour le moins embarrassant pour le pape et le Vatican, en rien adouci par quelques mots de circonstance, et même aggravé par les clarifications ultérieures. L'image représentant François au centre d'une cohorte de fonctionnaires ukrainiens en tenue de camouflage et armés a certainement été désolante pour le Saint-Siège. Même le protocole n'a pas pu être géré.

Il est vrai que le refus de la médiation vaticane a clairement révélé un président ukrainien désireux de résoudre la question par la seule force des armes, sans laisser à l'autre partie la moindre chance de poser la moindre condition ; il est également vrai que symétriquement est apparue la grave responsabilité des États européens dans l'armement de l'Ukraine sans pousser à un quelconque processus de paix... mais on ne peut nier que pour la diplomatie vaticane, cela a été un échec et une lourde perte d'image.

De graves erreurs ont été commises, précisément du point de vue diplomatique. Personne n'exprimerait publiquement sa volonté de servir de médiateur dans un conflit sans s'être assuré au préalable de l'acceptation des parties impliquées. La tierce partie qui propose sa médiation doit déjà être certaine, avant de rendre publique sa proposition, qu'elle sera acceptée. L'acceptation ou non ne doit pas être une possibilité mais une certitude préalable. Si l'on n'a pas cette certitude, il vaut mieux ne pas se proposer, compte tenu de l'effondrement d'image et d'influence qu'entraînerait un éventuel « non ».

Deuxièmement, si une action diplomatique « secrète » est lancée,

pourquoi le dire dans une interview alors qu'elle est encore en cours ? C'est pourtant ce qu'a fait François à son retour de Hongrie, recevant en retour le démenti du gouvernement ukrainien, qui a nié l'existence même d'une telle action diplomatique secrète, mettant gravement le Vatican dans l'embarras, au point que même le secrétaire d'État Parolin a dû intervenir. Il n'en reste pas moins que personne ne peut légitimement affirmer qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu d'activité diplomatique.

Toute l'opération du « pape médiateur » a donc été montée de manière désastreuse dès le départ et tout au long de son déroulement, tout d'abord du point de vue de la stricte pratique diplomatique. Ces choses-là se font discrètement, on s'assure à l'avance d'être accepté (lorsqu'en 1978 Jean-Paul II a évité la guerre entre le Chili et l'Argentine, sa médiation avait été demandée par les parties), on organise la communication et on règle le protocole des rencontres parce qu'en termes d'image, elles sont d'une grande importance.

Cette défaite contraste avec le désir de François de se positionner au niveau mondial comme un point de référence, exprimant même sa propre « géopolitique ». Le père Antonio Spadaro, directeur jésuite de La Civiltà Cattolica, a même écrit un livre intitulé *L'atlante di Francesco*. Selon lui, François serait opposé aux simplificateurs et à ceux qui voient tout comme un affrontement définitif entre le bien et le mal, il voudrait ramener le dialogue et la miséricorde au centre des relations internationales, pour travailler à un avenir de réconciliation : *“Il aime toucher les plaies ouvertes qui existent entre les peuples, entre les nations ; il veut toucher les murs et les guérir. Le même geste que Jésus.”*

Cela signifie donc, poursuit Spadaro, que pour lui il n'existe pas de situations non cicatrisées qu'on ne puisse résoudre ; il veut toucher les endroits blessés parce qu'il sait qu'entre les peuples et les nations il n'y a pas de situations de conflit qui ne peuvent être résolues : c'est une grande ouverture vers l'avenir.

Le fait est, cependant, que le prestige international du Saint-Siège a diminué au cours des dernières années, et le dernier acte de ce déclin a été le « non » de Zelenski. Le silence de l'Église sur la question des droits de l'homme en Chine et son compromis avec Pékin ont certainement joué un rôle. Mais aussi le silence sur les anciens et nouveaux régimes communistes d'Amérique latine. Dans ce sous-continent, il y a des gouvernements, comme celui du Nicaragua, qui

persécutent depuis longtemps même les ecclésiastiques, ou d'autres qui accélèrent l'introduction de lois contre la vie et la famille, mais aucun cri d'alarme n'a été entendu de la part de Rome. Même en ce qui concerne Hong Kong et le Venezuela, le pape n'est pas intervenu. Ajoutez à cela ses différents discours « politiques » et l'adhésion de fond de l'Église catholique à des transitions politiquement correctes, comme celles de l'environnement et du green, de la santé et des objectifs 2030 de l'ONU, certes orientées. Tout cela a brouillé le rôle international du Saint-Siège.

La principale question à se poser est de savoir si l'Église a une mission de médiation diplomatique. L'Église catholique a pour mission d'enseigner la justice et le salut dans le Christ. Elle ne doit donc pas descendre au niveau des puissants de cette terre, en se faisant passer pour l'un d'entre eux et en opérant selon des critères politiques, qui ne sont même pas bien utilisés. Il se peut que deux nations, en particulier celles de tradition catholique, demandent une médiation, mais il ne faut pas que le pape se présente comme médiateur, descendant ainsi à un niveau politique et politisant.

## POUR LE BIEN COMMUN

### *Kenya : députés et évêques catholiques s'opposent aux 'droits' des homosexuels*

Source : divers média africains et religieux.

Dans une décision prise à la majorité par 3 juges contre 2, la Cour suprême du Kenya s'est exprimée contre le gouvernement pour avoir refusé d'enregistrer une association en faveur des personnes LGBT, estimant que cette décision était discriminatoire à l'égard des droits de la communauté.

La décision suscite une vive opposition depuis la fin du mois de février dernier. Des députés catholiques du Kenya ont même menacé le Conseil national des Organisations non gouvernementales (ONG) de dissolution s'il acceptait l'adhésion d'un groupe de pression homosexuel.

Les unions entre personnes du même sexe restent illégales au Kenya, et toute personne reconnue coupable d'actes homosexuels – « crime charnel contraire à l'ordre de la nature » – encourt une peine qui pourrait théoriquement aller jusqu'à 14 ans de prison. La Cour suprême avait été saisie

par la Commission nationale des droits humains des homosexuels et lesbiennes du Kenya (NGLHRC), dont les membres réclamaient l'abolition de la législation.

« La Cour a estimé que la décision [du gouvernement] était discriminatoire et qu'il serait inconstitutionnel de limiter le droit de s'associer, en refusant l'enregistrement d'une association, uniquement sur la base de l'orientation sexuelle des demandeurs », peut-on lire dans l'arrêt de la Cour suprême.

Cette décision a suscité une forte opposition, en particulier des politiciens, des communautés protestantes et des évêques catholiques du pays. Les députés catholiques ont prévenu le Conseil national des ONG qu'il subirait des « conséquences négatives » s'il venait à accepter une éventuelle adhésion de la NGLHRC.

Le député Innocent Obiri a invité les juges à revoir leur jugement « en faveur de la morale, de la culture, de la religion et surtout de la Constitution de 2010 ». Il a en outre exhorté les médias à cesser de parler de ce sujet dans leurs programmes, car cela « augmente la popularité du vice ».

La Conférence des évêques catholiques du Kenya (KCCB) s'est élevée contre l'autorisation d'enregistrer une association de la communauté LGBT en tant qu'ONG. « La décision prise le 24 février 2023 par la Cour suprême du Kenya concernant le droit d'association des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queers (LGBTQ) est inconstitutionnelle, malvenue et doit être retirée », ont déclaré les évêques le 10 mars. Ils ont rappelé l'immoralité de l'homosexualité, contraire à la loi naturelle, et condamnée par l'Eglise, citant l'Écriture sainte.

Les évêques ont appelé le gouvernement à se souvenir de sa « responsabilité constitutionnelle et de son obligation morale de sauvegarder et de protéger la famille contre l'idéologie LGBT et d'autres menaces ».

« Les principes de respect et de non-discrimination ne peuvent être invoqués pour soutenir la reconnaissance légale des unions de même sexe. Faire une différence entre les personnes ou refuser une reconnaissance sociale ou des avantages n'est inacceptable que lorsque cela est contraire à la justice.

« Le bien commun exige que les lois reconnaissent, promeuvent et protègent le mariage en tant que fondement de la famille, cellule première de la société. A ce stade, nous réitérons ce qui est inscrit dans la Constitution, à savoir que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme », ont-ils souligné.

Il est à noter que le pape François, dans l'avion qui le ramenait de son voyage en RDC et au Sud Soudan, le 5 février, avait appelé tous les pays à dépénaliser l'homosexualité. Les actes homosexuels sont sanctionnés par la loi dans 69 Etats membres de l'ONU dont 32 se trouvent sur le continent africain.

### *Lieux communs sur les bienfaits de l'immigration en France.*

┌ Dans *L'Incorrect* d'avril 2023, Joseph Thouvenel, longtemps vice président de la CFTC ─  
└ et rédacteur de la remarquable revue 'Capital social', dénonce quelques idées reçues : ─

*'L'immigration de travail est nécessaire parce que les travailleurs français refusent de faire certains métiers difficiles.'*

Faux. Si nous manquons de médecin, c'est parce que nous n'en formons pas assez, pas parce que les Français refusent de faire des études de médecine. Pour un certain nombre de métiers, comme la restauration ou le nettoyage, se pose la question des rémunérations et des conditions de travail. C'est à cela qu'il faut en priorité s'attaquer, avant de faire venir une main-d'œuvre corvéable à merci et dont une partie non-négligeable est en situation illégale, les fameux travailleurs sans-papiers. Se pose également la question de la valeur économique du travail et donc du salaire. Quand il y a des difficultés de recrutement, on augmente les rémunérations — et que l'on ne me parle pas de concurrence internationale dans la restauration ou le nettoyage.

*'Le grand patronat se sert de l'immigration pour faire pression sur les salaires.'*

Vrai. Pression sur les conditions de travail et les salaires : l'industrie automobile française nous en a fait une belle démonstration pendant des décennies en faisant venir de la main d'œuvre de l'étranger. Ces travailleurs étant notamment pour certains d'entre eux logés dans des conditions indécentes. L'une des conséquences fut l'important retard que nous primes dans l'automatisation et la montée en gamme. Démarche volontaire ou non, l'immigration de travail pour les métiers les moins bien rémunérés est un élément important de la stagnation salariale et du déclassement de ces métiers.

*'Il nous faut des travailleurs immigrés pour sauver le système de retraite.'*

Faux. Il faut surtout une politique familiale et de natalité dynamique et volontariste. Il y a un côté vampire à vouloir pomper du sang neuf à l'extérieur,

quitte à déraciner des populations, pour soi-disant assurer l'équilibre de nos systèmes. Le premier droit des peuples est sans doute de vivre et travailler au pays, c'est tout l'enjeu de l'indispensable développement des pays pauvres qui n'ont pas à s'affaiblir en devenant les supplétifs de nos renoncements. Un peuple qui ne veut plus s'appuyer sur ses propres ressources et ses propres forces et qui préfère s'en remettre à l'extérieur pour assurer son avenir a-t-il encore une destinée ?

## LE TEXTE DU MOIS

### *Quand Jean-Paul II combattait les prodromes du Great Reset (1990-2005)*

Edouard Husson • *Courrier des stratèges*. 16 mai 2023 - L'article étant en accès payant, ne figure ici que la deuxième et dernière partie

Le pontificat de saint Jean-Paul II est partagé en deux séquences par la chute du communisme en 1989-90. Que de fois n'avons-nous entendu louer "le pape qui a fait tomber le communisme".

En revanche, les Occidentaux ont beaucoup moins apprécié le Jean-Paul II des quinze dernières années. Pourquoi ? Eh bien parce qu'il a été le premier à avertir sur les dérives de l'Occident après la chute du communisme.

*Ce que Jean-Paul II appelait "culture de mort" et "peur de l'avenir", c'est l'origine du Great Reset!*

A peine le mur de Berlin était-il tombé que les relations se gâtaient entre le pape de l'époque et le monde occidental. Trois dates marquent symboliquement la rupture:

- en 1990-1991, Jean-Paul II s'oppose très vivement à la première Guerre du Golfe, lui que l'on avait présenté comme l'ami inconditionnel des USA dans la lutte contre le communisme. Les critiques ne cessent jamais, à partir de cette date – d'une guerre d'Irak à l'autre.

- en 1994, le pape s'insurge contre le programme ouvertement malthusien, de réduction de la population mondiale, que propose la conférence de l'ONU au Caire dédiée au thème "population et

développement”. On s’est souvent insurgé contre l’enseignement de l’Eglise, hostile à l’avortement et à l’hédonisme individualiste des sociétés occidentales. Sans voir que l’Eglise a longtemps été la seule à dénoncer le progressisme malthusien venu des pays de culture anglo-saxonne et qui partage avec le national-socialisme un fond programmatique eugéniste.

- En 1995, le Pape développait sa réflexion sur ce point, en pointant ce qu’il appelait la “culture de mort” dans sa lettre encyclique Evangelium vitae. Jean-Paul II dénonçait plus particulièrement la volonté de faire du “droit à l’avortement” un droit de l’homme” et il mettait en garde, aussi, contre l’utilitarisme qui justifiait l’euthanasie. La lettre encyclique du mois de mars précédait l’un des discours les plus fondamentaux du Pape, celui prononcé pour le cinquantième anniversaire de l’Organisation des Nations Unies. Extraits :

“L’un des plus grands paradoxes de notre temps est que l’homme, qui est entré dans la période que nous appelons celle de la “modernité” par une affirmation confiante de sa “maturité” et de son “autonomie”, approche de la fin du vingtième siècle avec une crainte de lui-même, avec la peur de ce qu’il est lui-même capable de faire, la peur de l’avenir. (...)

Pour que le millénaire désormais imminent puisse voir un nouvel épanouissement de l’esprit humain, grâce à la culture de la liberté, l’humanité doit apprendre à vaincre la peur. Nous devons apprendre à ne pas avoir peur et retrouver un esprit d’espérance et de confiance. L’espérance n’est pas un optimisme vain, dicté par la confiance naïve en un avenir nécessairement meilleur que le passé. L’espérance et la confiance sont les prémisses d’une activité responsable et trouvent leur source dans le sanctuaire intime de la conscience, où l’homme “est seul avec Dieu” (Const. Pastorale Gaudium et spes, n. 16) et pour cette raison même a l’intuition qu’il n’est pas seul au cœur des énigmes de l’existence, parce que l’amour du Créateur l’accompagne! (...)

Nous devons vaincre notre peur de l’avenir. Mais nous ne pourrions la vaincre entièrement qu’ensemble. La “réponse” à cette peur, ce n’est pas la coercition ni la répression, ni un “modèle” social unique

imposé au monde entier. La réponse à la peur qui obscurcit l'existence humaine au terme du vingtième siècle, c'est l'effort commun pour édifier la civilisation de l'amour, fondée sur les valeurs universelles de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté. Et "l'âme" de la civilisation de l'amour, c'est la culture de la liberté : la liberté des individus et des nations, vécue dans un esprit oblatif de solidarité et de responsabilité."

*L'Eglise d'aujourd'hui est en crise de ne pas savoir identifier l'actuel adversaire de l'humanité*

J'ai mis en gras les deux passages-clé. Jean-Paul II avait repéré qu'après le communisme, un autre danger pesait sur l'humanité, le mondialisme progressiste occidental. Ce qui est très fort, c'est que Jean-Paul II analysait dès cette époque que le moteur de ce que nous appelons "Great Reset" est la peur de l'avenir, la volonté de tout contrôler, par peur de la liberté, de l'initiative individuelle et d'un monde authentiquement diversité.

Le problème de l'Eglise d'aujourd'hui vient de ce qu'une partie de son clergé a oublié les leçons de saint Jean-Paul II et ne voit plus le danger. Cela fait trente ans que le communiste soviétique est tombé; mais cela ne veut pas dire que l'Eglise n'a plus d'ennemis. Au contraire, le mondialisme progressiste – que pour ma part j'appelle "fascisme gris" – est un ennemi absolument redoutable et qui fait courir à l'Eglise un danger équivalent à celui qu'ont connu les Eglises en pays communiste.

Or nous voyons une Eglise bien naïve : qui absorbe le thème de la défense de l'environnement, sans voir quelle est la généalogie – remontant aux nazis – d'une vision du monde pour laquelle il faut défendre la nature contre l'être humain. Sur le thème du COVID, des confinements et de la vaccination aussi, l'Eglise, à commencer par le pasteur universel, François, a été d'une confondante crédulité. Et l'on ne peut que s'étonner de voir l'Eglise de France mettre en place un QR code attestant de l'autorisation à célébrer comme réponse aux comportements répréhensibles d'une infime minorité de membres du clergé.

# TÉMOIGNAGE

## *Eglise : la grande blessure (1)*

*Mgr Vitus Huonder, évêque émérite de Coire (Suisse) qui s'est retiré avec accord qui était aussi une demande du St Siège, dans un prieuré de la Fraternité St Pie X diffusé sur la chaine Youtube 'Certamen' en trois épisodes ce qu'il retient de sa vie sacerdotale et épiscopale au service de l'Église et des âmes. En voici le début de la transcription (la suite sera dans le prochain bulletin)*

### *1. Le chemin vers la Fraternité Saint-Pie X*

Par lettre du 9 janvier 2015, j'ai reçu la demande d'entamer des discussions avec des représentants de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Cette lettre émanait du cardinal Gerhard Müller, alors préfet de la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi. Le but était d'établir une relation amicale et humaine avec la Fraternité. D'autre part, les questions doctrinales de l'Église devaient être abordées. Il s'agissait de questions liées aux documents du Concile Vatican II (1962-1965), ainsi que de questions relatives aux déclarations romaines des années précédentes. Il convient de mentionner en particulier les questions relatives à la liturgie, et plus particulièrement à la messe romaine authentique. Les autres thèmes concernaient la compréhension de l'Église, l'œcuménisme, les relations entre l'Église et l'État, le dialogue interreligieux et la liberté religieuse.

Cette mission a donné lieu, depuis le 9 avril 2015, à des contacts réguliers avec la Fraternité, que ce soit avec les supérieurs généraux ou avec d'autres représentants. Ces relations et entretiens devaient notamment permettre d'ouvrir la voie à la reconnaissance canonique de la Fraternité.

L'entretien du 17 avril 2015 à Oberriet SG (Suisse) a revêtu une importance particulière. Plusieurs sujets théologiques importants y ont été abordés. À la suite de ces discussions, j'ai rédigé un rapport pour la Commission Ecclesia Dei du Vatican. Au fil des contacts, j'ai approfondi en particulier la biographie et les écrits du fondateur de la Fraternité, Mgr Marcel Lefebvre. Je me suis ainsi familiarisé de plus en plus avec les arguments théologiques, les préoccupations et les objectifs de la Fraternité. En 2019, à l'âge de 77 ans, j'ai terminé mon mandat d'évêque diocésain de Coire. C'est alors que j'ai eu la

possibilité de me retirer dans un collège de la Fraternité. Cette décision a été évaluée positivement par la Commission Ecclesia Dei. Elle m'a d'ailleurs explicitement autorisé à le faire. Cela m'a donné l'occasion de mieux connaître la vie interne de la Fraternité et son œuvre. De cette manière, en tant qu'évêque diocésain expérimenté, j'ai pu comparer la situation de la foi dans la Fraternité avec celle qui existe dans un diocèse ou une paroisse « normale ». Ce faisant, j'espérais pouvoir présenter des rapports pertinents au pape François.

## *2. Les étapes d'une vie*

Pour les discussions avec la Fraternité, l'expérience de vie d'un contemporain du Concile est d'une grande importance. Je voudrais donc commencer par donner un aperçu de mon propre passé. Les pontificats des papes qui ont marqué ma vie sont importants pour moi. Car il s'agit avant tout de l'Église et de la foi. Quels sont les papes que j'ai rencontrés ? Quels sont les papes que je connais ? Comme je suis né en 1942, je me souviens bien de la haute et maigre silhouette du pape Pie XII. Je me souviens également des deux canonisations de Pie X et de Maria Goretti à cette époque. Lorsque Pie XII est mort en 1958, j'avais 16 ans. Ce pape jouissait d'un grand prestige. Il a guidé l'Église avec sagesse et prudence à travers plusieurs situations difficiles : Seconde guerre mondiale, période du communisme, questions éthiques émergentes. Ses encycliques et autres déclarations sont aujourd'hui encore fondamentales sur le plan théologique. On devra toujours s'y référer.

J'ai ensuite vécu le pontificat du pape Jean XXIII (1958-1963). C'est sous son mandat que le Missel de 1962 a été publié, avec le rite romain de la messe tel qu'il est utilisé aujourd'hui. Le pape Jean a annoncé le Concile Vatican II, ordonné sa préparation et l'a ouvert en 1962. J'ai vécu cette période en tant que lycéen.

L'Église a connu un grand bouleversement avec le pontificat de Paul VI (1963-1978). C'est sous ce pape que j'ai été ordonné prêtre en 1971. C'est le véritable pontificat du Concile, et donc d'un tournant au sein de l'Église. Le pape lui-même, conservateur en apparence, était très favorable aux milieux libéraux et progressistes. Il les a favorisés. L'introduction de la nouvelle liturgie de la messe en 1969, par la constitution apostolique *Missale Romanum ex decreto Concilii Oecumenici Vaticani II instauratum*, a donné à ce pontificat une importance particulière. C'est ainsi que commença le grand calvaire de l'Église, provoqué de l'intérieur. Il devait durer jusqu'à aujourd'hui. Au cours des

dernières décennies, rien n'a autant conduit à la dissolution de l'unité de l'Église que le nouvel Ordo liturgique.

Le pontificat du pape Jean-Paul Ier (1978) a été court, tandis que le règne du pape Jean-Paul II (1978-2005) a été long. Nous pouvons l'appeler le pontificat de la mise en œuvre et de la consolidation des impulsions de Vatican II. Cela se traduit notamment par de nombreuses encycliques et autres écrits doctrinaux, par la publication du nouveau Code de droit canonique (1983), ainsi que par l'élaboration du Catéchisme de l'Église catholique (1992). Dans ce contexte, nous devons souligner l'initiative du pape pour la rencontre dite d'Assise (27 octobre 1986). Il s'agissait d'une rencontre de prière avec des représentants des religions du monde. Pour de nombreux croyants, cet événement a été un choc énorme. Il s'est accompagné d'une perte de confiance considérable dans les dirigeants de l'Église et dans leur orthodoxie.

Jean-Paul II a été suivi par le pape Benoît XVI (2005-2013). En 2007, il m'a nommé évêque de Coire. Son pontificat est celui de la continuité – en tout cas d'un souhait de continuité. Le pape Benoît XVI a perçu comme peu d'autres la déchirure créée dans l'Église par Vatican II et la période qui a suivi. Il a tenté de réparer cette déchirure par une théologie de la continuité, notamment en ce qui concerne la liturgie. Il a développé à cet effet ce que l'on appelle l'herméneutique de la continuité. Son pontificat est un pontificat de conciliation, voire de tentative de guérison d'une blessure. Le pape Benoît XVI s'est efforcé de remédier aux conséquences négatives du Concile. À cet égard, nous devons souligner l'année 2007, celle de la lettre apostolique *motu proprio Summorum Pontificum* du 7 juillet de la même année. Par cette lettre, le pape a voulu restituer à l'Église la liturgie romaine traditionnelle. De même, il a levé l'excommunication injuste de Mgr Lefebvre et des évêques de la Fraternité qu'il avait consacrés. Il a ainsi réparé partiellement une injustice qui pesait sur l'Église.

En 2013, le pape François a pris la tête de l'Église universelle. Nous pouvons appeler son pontificat, tel qu'il se dessine à ce jour, un pontificat de rupture. C'est une rupture avec la Tradition. Cela se traduit par le fait qu'il ne cesse de réprimer la Tradition et les fidèles qui y sont attachés. D'autre part, il pose des actes qui vont clairement à l'encontre de la Tradition (par exemple, des actes cultuels syncrétiques, comme au Canada). Cette volonté de rupture se manifeste notamment dans les deux lettres apostoliques *Traditionis Custodes* (16 juillet 2021) et *Desiderio Desideravi* (29 juin 2022). Avec ces lettres, le pape

veut éradiquer la liturgie romaine traditionnelle. De plus, il se montre un ardent défenseur de la soi-disant religion universelle. Pour de nombreux fidèles, c'est une pierre d'achoppement. Enfin, concernant la Fraternité, sa décision relative à la juridiction de la confession et au pouvoir de célébrer les mariages fut importante.

### *3. Une retractatio*

Revenons à la Fraternité Saint-Pie X. Les contacts avec la Fraternité, l'étude de son histoire et l'approfondissement des questions théologiques m'ont permis de porter un regard nouveau. C'est un nouveau regard sur les soixante-dix, quatre-vingts dernières années de vie de l'Église. Nous pouvons parler d'une retractatio, d'une nouvelle évaluation de la situation de la foi au moment du Concile et après. Il m'est apparu plus clairement pourquoi l'Église en est arrivée là où elle en est aujourd'hui. L'Église se trouve aujourd'hui – en 2023 – dans l'une des plus grandes crises de son histoire. C'est une crise interne à l'Église. Elle a touché tous les domaines de la vie de l'Église : la prédication, la liturgie, la pastorale et le gouvernement. C'est une crise profonde de la foi.

Quiconque se plonge dans le développement et la vie de la Fraternité se heurte malgré lui à la cause et aux origines de cette crise. Car la Fraternité est, en un certain sens, un enfant de cette crise. Elle l'est dans la mesure où son fondateur a voulu, en créant cette institution, remédier à la crise et venir en aide à l'Église. Il tenait avant tout à la foi de l'Église. Il se souciait des fidèles désemparés et abandonnés. Suite au développement du Concile Vatican II, de nombreuses personnes sont devenues des brebis sans pasteur. Pour l'archevêque, la raison d'agir était avant tout le salut des âmes (CIC 1983 Can. 1752), ainsi que la préservation de la pureté de la foi. Car la foi est le chemin du salut. Elle ne doit donc pas être falsifiée. C'est à partir de ce principe que la Fraternité et son fondateur doivent être considérés et jugés ! C'est dans ce sens que le pape François s'est exprimé devant moi en disant : « Ils ne sont pas schismatiques ».

### *4. Cause de la crise*

Passons à la question : quelle est la cause de la grave crise de l'Église ? Comme je l'ai déjà indiqué, la cause de la grave crise de l'Église se trouve dans son évolution d'il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans. Cela coïncide à peu près avec ma vie jusqu'à présent. Pour être honnête : les débuts de la crise remontent

à la période qui a précédé le Concile Vatican II. Mais le Concile (1962-1965) et la période qui a suivi ont été le point de départ d'attaques officielles – souvent silencieuses mais couronnées de succès – contre le magistère précédent et la pratique de la foi antérieure de l'Église. Il s'agissait d'attaques contre la foi traditionnelle. Ces attaques ont été lancées par les évêques et les théologiens qui ne voulaient pas se résigner au rejet du modernisme. Ils n'ont pas non plus accepté que l'Église se démarque de certaines tendances de la vie de la société. Il en a résulté un éloignement souvent inaperçu, dissimulé, crypté, de la Tradition, de l'enseignement authentique de l'Église, aussi bien dans les documents du Concile que dans les écrits et décisions du magistère qui ont suivi. C'est là que se trouve la cause profonde de la crise de l'Église. C'est aussi la raison pour laquelle le fondateur de la Fraternité, Mgr Lefebvre, n'a pas pu suivre sans réserve les dispositions et les décisions doctrinales du Concile, ni les déclarations officielles de l'Église qui ont suivi le Concile. Sa position était objectivement fondée et tout à fait conforme à la foi de l'Église. Il aurait dû être davantage écouté. La procédure engagée contre lui était une grave injustice. Car l'éloignement des autorités ecclésiastiques par rapport à la Tradition est facile à démontrer. Il ne s'agit pas d'une perception subjective et émotionnelle de l'archevêque !

La position de l'archevêque sur le Concile est clairement exprimée dans une rencontre avec le pape Jean-Paul II le 18 novembre 1978. Elle est aussi parfaitement correcte. Dans une lettre, le prélat rapporte ce qui suit : « Pour le Concile, j'ai dit [au pape] que je serais prêt à signer une phrase comme celle-ci : 'J'accepte les Actes du Concile interprétés dans le sens de la Tradition'. Il l'a trouvée pleinement satisfaisante et tout à fait normale ».

L'attitude de l'archevêque vis-à-vis du siège de Pierre et du vicaire du Christ est également juste. Ainsi, il affirme par exemple : « Il est certain que le Pape est imbu des principes libéraux... Si ce fait nous interdit de le suivre quand il agit ou parle en conformité avec ces erreurs, cela ne doit pas nous conduire à l'irrespect et au mépris, ne serait-ce qu'en considération du Siège de Pierre qu'il occupe. Nous devons prier pour lui afin qu'il affirme uniquement la Vérité, et qu'il travaille exclusivement à l'établissement du Règne de Notre-Seigneur ».

##### *5. Novus Ordo Missae*

La Fraternité sacerdotale serait, dans un certain sens, un enfant de la crise de l'Église. C'est ce que nous avons constaté. L'abandon de la Tradition se ressent le plus douloureusement dans le changement du rite du saint sacrifice

de la messe. Ce changement était-il légitime ? Était-ce l'intention du Concile ? Dans la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*, il est dit à propos de la sainte messe : « Notre Rédempteur a institué le sacrifice eucharistique de son corps et de son sang lors de la dernière Cène, la nuit où il a été livré, afin de perpétuer dans le temps, jusqu'à sa venue, le sacrifice de la croix, et de confier ainsi à l'Église, son épouse bien-aimée, un mémorial de sa mort et de sa résurrection : comme sacrement de bonté, comme signe d'unité, comme lien d'amour, comme banquet pascal où le Christ est savouré, où l'esprit est rempli de grâce et où nous est donné un gage de la gloire à venir » (47). D'autre part, la Constitution met en garde contre les innovations : « Enfin, les innovations ne doivent être introduites que si l'utilité réelle et certaine de l'Église l'exige, et si l'on a veillé à ce que les nouvelles formes croissent en quelque sorte organiquement » (23). Malgré cela, on nous a présenté un nouveau rite fortement modifié, avec une théologie de la messe tout aussi fortement modifiée.

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'abandon de la foi eucharistique traditionnelle devint manifeste en 1969 avec la constitution apostolique *Missale Romanum ex decreto Concilii Oecumenici Vaticani II instauratum*, et avec l'introduction du *Novus Ordo Missae*. Lors de l'examen du nouvel Ordo de la messe la même année, une commission d'experts a conclu : « Il est évident que le *Novus Ordo* ne veut plus représenter la foi de Trente. Or, c'est à cette foi que la conscience catholique est liée pour toujours. Le vrai catholique se voit donc enfermé dans un dilemme tragique par la promulgation du nouvel Ordo ». La Commission n'a pas vraiment été prise au sérieux. Une correction du texte de l'introduction dans le missel devait résoudre cette difficulté. Mais en réalité, l'Ordo lui-même est resté conçu tel qu'il était, c'est-à-dire qu'il ne représentait plus pleinement la foi de Trente. Cela deviendra évident, longtemps après, dans la lettre apostolique *Desiderio Desideravi* de 2022. Il faut détourner le regard pour ne pas constater – malgré certains termes, attitudes de piété et interprétations de la célébration d'apparence catholique – une conception essentiellement protestante de la sainte messe. La lettre se réfère au Concile. Elle se veut donc une interprétation de la constitution du Concile. Mais la comparaison ne tient pas la route.

## *6. La liturgie romaine authentique*

La liturgie de l'Église transmise jusqu'à Vatican II est en substance la liturgie romaine authentique. C'est un fait historique. On ne peut pas le nier, on

peut simplement l'ignorer.

Cette liturgie traditionnelle est parfois appelée « messe tridentine », ce qui n'est pas tout à fait exact. Le pape Pie V n'introduit pas un nouveau rite « tridentin ». Il transmet à l'Église le texte traditionnel du saint sacrifice de la messe, épuré. Dans la bulle Quo primum du 14 juillet 1570, il stipule notamment, en ce qui concerne la célébration de la sainte messe : « Personne... ne peut être obligé de célébrer la messe autrement que comme nous l'avons établi. Nul ne pourra être contraint de modifier ce missel. La présente lettre ne pourra jamais être révoquée ou modifiée. Elle restera à jamais en vigueur dans toute son étendue. » Un pape ultérieur ne peut pas passer outre à une telle disposition. Il lui est impossible de le faire, tant en raison de l'ancienneté du texte liturgique qu'en raison de son objet même. Car cette instruction ne concerne pas simplement une discipline modifiable, mais un dépôt de foi, une vérité de foi sous forme de prière, dirons-nous. La liturgie romaine traditionnelle est assimilable à une confession de foi. Elle ne saurait être modifiée dans sa substance. Par conséquent, elle ne saurait non plus être interdite. Par sa bulle, Pie V ne crée pas quelque chose de nouveau. Il affirme plutôt la légitimité de la pratique de la foi dans cette forme de liturgie. Il confirme l'authenticité de ce dépôt de la foi. Un tel bien ne pourra jamais être retiré aux fidèles. Ce qui s'est passé à la suite de Vatican II, avec l'abolition intentionnelle du rite traditionnel de la messe, est une injustice, un abus de pouvoir.

## VIE SPIRITUELLE

### *Une méditation pour ce printemps*

par le P Jean-François Thomas sj. Extrait de 'méditations quotidiennes -printemps', au '8 mai', Via Romana 12 € Petit livre de poche avec des réflexions toujours très bien venues, originales, profondes et simples, sur 2 pages quotidiennes pour se situer en chrétien tranquillement et fermement conséquent en notre monde actuel.

*L'auteur a déjà publié des méditations pour l'hiver et l'automne.*

L'homme contemporain, croyant ou incroyant, est souvent tiraillé et préoccupé par des pensées apocalyptiques. Celles-ci ne sont pas mauvaises en soi mais elles risquent d'être désordonnées, de conduire au désespoir ou à la peur si

elles ne respectent pas ce que la Révélation nous a donné à ce sujet. Le monde rejetant Dieu prêche aujourd'hui de façon bien plus terrifiante que tous les millénaristes inspirés. Cela se résume ainsi : l'homme est la cause de la mort de la planète, notre mère, et cette dernière va disparaître, réduite à néant, sauf si l'homme se suicide et laisse la place à une nature foncièrement bonne et harmonieuse. Apocalypse de la désespérance, nouvelle mythologie reposant sur des théories prétendument scientifiques, fumeuses, démoniaques. Le Malin instille ainsi son poison. Chez les croyants de tous poils, l'excès prend des couleurs différentes et diverses. Les kabbalistes recherchent la date de l'implosion finale. Certains chrétiens essaient de déchiffrer : historiquement des passages des Saintes Écritures. D'autres se tournent vers la multiplicité des révélations privées, celles, peu nombreuses, reconnues par l'Église, et, surtout, celles, une myriade, qui véhiculent les messages les plus loufoques et les plus : épouvantables. Dans tous les cas, c'est oublier que seul Dieu est en charge et que son temps n'est point le nôtre. Notre Seigneur fait cette annonce troublante et mystérieuse à ses Apôtres déboussolés : « Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus » ; et encore un peu de temps, et vous me verrez » encore, parce que je vais à mon Père. » (Jn, XVI, 16) Notre logique voudrait que le Maître ne soit plus visible lorsqu'il va vers son Père, or il déclare l'inverse. Tout simplement parce que le temps de Dieu ne possède pas la signification restreinte qu'on lui accorde. Saint Augustin note très finement : « Ce que notre Seigneur appelle un peu de temps, c'est tout l'espace que parcourt d'une aile rapide le siècle présent ; ce qui a fait dire au même Évangéliste dans son Épître : C'est la dernière heure (1 Jean, WA, 18) » (Homélie sur l'Évangile selon saint Jean, CI) Le Sauveur promettra aussi : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle. » (Mr, XXVIII, 20) Nos prévisions cataclysmiques se trouvent mises à mal par la façon dont Dieu s'ingénie à nous empêcher de nous reposer confortablement sur des prévisions et des calculs. L'essentiel est d'être toujours prêts puisque notre foi est eschatologique et que nous n'attendons pas seulement une destruction du monde qui passe mais surtout une nouvelle Création et la résurrection des corps. Il ne s'agit pas de s'arrêter en chemin et de ne se pencher que sur les abominations annonciatrices de ce bouleversement.

L'Apocalypse œuvre divine pour restaurer l'univers est l'antithèse de celle dessinée par les prophètes de malheur et par les ennemis de l'homme, pièce maîtresse de la Création. La guerre de tous contre tous, sans armes mais utilisant la force du mépris et de la contradiction, est un signe plus inquiétant que les mouvements naturels terrestres ou des espaces infinis. L'intuition apocalyptique retournée par le diable a transformé l'homme en victime. Tout au moins se présente-t-il désormais comme tel, à toute occasion. Chaque personne gratte et fouille pour découvrir en quoi elle est victime des autres. Satan sait que, de cette façon, il peut conduire l'humanité à l'anéantissement, de façon plus efficace et radicale que par des armes classiques. Nous nous refermons sur nous-mêmes. Désespoir démoniaque, comme l'avait bien repéré Kierkegaard, qui vise l'existence elle-même. Méfions-nous donc des visions qui invitent à jeter l'anathème. Dieu seul est maître de l'anathème et peut nous dire, à travers la Révélation interprétée par l'autorité magistérielle de l'Église, le condamnable et le tolérable. Nous ne sommes pas capables de lire par nous-mêmes les signes des temps, sauf à prendre le risque de dérapier, de dérailler et de faire le jeu du Malin.

## TEMOIGNAGE

### *Aimez vos ennemis*

*Triomphe du Cœur 124 avril 2023 p. 6*

*Source : Corrie ten Boom, Le Refuge, R. Brockhaus 1997*

Corrie ten Boom (1892-1983) s'est lancée juste après la econde Guerre Mondiale dans un apostolat de réconciliation et pendant 32 ans a parcouru plus de 60 pays pour témoigner de la force du pardon. Elle était Hollandaise, née dans une famille d'horlogers protestants de Haarlem où, depuis des générations, où priaient pour « le peuple élu de Dieu ». Quand les troupes allemandes envahirent les Pays-Bas en 1940, faisant de plus en plus de rafles et de déportations de Juifs, Casper ten Boom et ses deux filles, Betsie et Corrie, avec un grand courage, firent de leur maison isolée un refuge pour les Juifs qui, par centaines, purent ainsi sauver leur vie. Cet acte de bravoure conduisit la famille au camp redoutable de Ravensbrück

d'où Corrie fut seule à réchapper. Sa sœur, Bestsie, dans ses derniers moments, lui souffla ce message à l'oreille : « 11 nous faut dire au monde ce que nous avons appris ici. Il nous faut leur dire qu'il n'y a aucun abîme, aussi profond soit-il, duquel IL ne puisse nous retirer. Ils nous écouteront, Corrie, à cause de ce que nous avons vécu ici. » Dès le printemps 1945, Corrie se mit à l'œuvre et fit de la belle maison dont elle avait hérité, à Bloemendaal, un centre d'accueil pour ceux qui portaient les séquelles de la guerre. « Ils étaient tous détruits », dit-elle. « Mais pour tous il y avait un chemin de guérison. Ils avaient tous subi quelque chose qu'il leur fallait pardonner. » Elle-même est passée par ce chemin de guérison et de pardon d'une manière inattendue. Nous avons déjà publié dans le passé un article plus étoffé sur ce parcours et cet apostolat (n° 48, avril 2010, le pardon, une force qui transforme).

C'était en 1947 dans une église de Munich. Je venais de quitter la Hollande pour porter à l'Allemagne vaincue le message évangélique que Dieu accorde Son pardon à tous. C'était le message dont ce pays vaincu, désolé, dévasté par les bombes, avait le plus besoin: C'est là que je l'ai vu ! Maigre, emmitouflé dans un manteau gris... il se frayait un chemin dans la foule. Le souvenir me traversa l'esprit comme un éclair : le vaste hall plein d'hommes narquois, avec, au milieu, le triste tas de vêtements, les chaussures, et puis, l'humiliation de devoir défiler tous les vendredis, nus devant cet homme, ce SS. J'avais encore sous les yeux la figure amaigrie de ma sœur et à "présent, il était là, devant moi, la main tendue, lui qui était le plus cruel gardien du camp ! 'Quel magnifique message, Mademoiselle !', me dit-il. 'Comme il est bon de savoir que Lui, - comme vous le dites - a lavé tous nos péchés !' Moi qui venais de parler avec insistance du pardon, je me mis à fouiller dans mes papiers pour ne pas avoir à prendre sa main.

C'était la première fois depuis ma libération que je me trouvais face à face avec l'un de mes tortionnaires. 'Vous avez évoqué Ravensbrück dans votre exposé', dit-il. J'y ai été gardien. Mais c'est du passé. À Noël dernier, je suis devenu chrétien et je sais que Dieu m'a pardonné tous mes actes de cruauté. Je L'ai cependant prié de bien vouloir me donner la possibilité de demander personnellement pardon à l'une des victimes. C'est pourquoi je vous le demande : pouvez-vous me pardonner ?' De nouveau, il me tendit la main mais d'amères

pensées de vengeance bouillonnaient en moi. Pouvait-il donc effacer la mort lente et horrible de ma sœur Betsie du seul fait qu'il demandait pardon ? Et pourtant, Jésus était mort pour cet homme. Qu'est-ce que je pouvais demander de plus ? Intérieurement, je priais : 'Seigneur Jésus, pardonne-moi et aide-moi à lui pardonner !' Tout cela dura l'espace de quelques secondes qui me parurent des heures tant le combat que je menais était dur - le plus dur qu'il m'ait jamais été donné de mener. J'essayai d'esquisser un sourire ; je fis un effort désespéré pour lever la main. Je n'y arrivais pas. Je ne ressentais rien, pas la moindre étincelle de chaleur ou de pitié et pourtant, il fallait que je le fasse car Jésus dit : 'Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père non plus ne pardonnera pas vos fautes.' À Bloemendaal, j'avais si souvent parlé sur ce thème et j'avais pu toucher du doigt que seuls, ceux qui avaient pardonné à leurs ennemis d'antan, avaient été capables de retourner dans le monde et de prendre leur vie en main et ce, indépendamment de leur état de santé.

J'étais là, debout, le cœur glacial. Le pardon est pas un sentiment, j'en avais bien conscience. Le pardon est un acte de volonté et la volonté peut agir sans égard envers nos sentiments. Jésus, aide-moi ! Je ne peux pas lui pardonner Donne-moi Ton pardon !" ; les mots montaient péniblement en moi. Et, tandis que, toute figée, d'un geste mécanique, je levais la main et la mettais dans la sienne, quelque chose d'incroyable se produisit. Un courant sembla passer de moi à lui, allant de mon épaule à mon bras et à ma main, tandis que des vagues de chaleur bienfaisante me submergeaient. Mon cœur s'embrasa d'un tel amour pour cet inconnu que j'en fus toute bouleversée. Je lui dis sans plus retenir mes larmes : 'Frère, je te pardonne de tout mon cœur !' Pendant quelques instants, nous restâmes ainsi, main dans la main : l'ancien gardien et l'ancienne prisonnière. Jamais, je n'avais ressenti dans le passé, avec une telle intensité, l'amour du Bon Dieu. C'est ainsi que je découvris que la guérison du monde ne dépendait ni de notre pardon ni de notre bonté mais seulement du Pardon et de la Bonté de Dieu. Quand Il nous dit que nous devons aimer nos ennemis, Il nous donne en même temps que Son commandement, l'amour nécessaire pour le vivre. »